



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Muy, le 21 OCT. 2024

*Domaine des Canebières  
Ensemble des sociétaires  
83490 LE MUY*

VILLE DU MUY  
DÉPARTEMENT DU VAR

Hôtel de ville  
4, Rue de l'Hôtel de ville  
83490 LE MUY

04.94.19.84.24  
[info@ville-lemuy.fr](mailto:info@ville-lemuy.fr)  
[www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)

**Nos références : LB/ GO/ GJ/ CDG n° 2024**

**Objet : Taille haies et débroussaillage**

*Madame, Monsieur,*

*Vous êtes propriétaire au Domaine des Canebières. Il a été constaté que certaines parcelles ne sont pas entretenues.*

*Je vous rappelle que les végétaux placés entre 0.50m et 2m d'une clôture ne peuvent dépasser 2m de hauteur (article 671 du Code civil).*

*De même, les obligations légales de débroussaillage (OLD) constituent un acte essentiel pour la prévention des incendies et pour la protection des personnes et biens. La période hivernale est propice aux travaux de débroussaillage et taille des végétaux.*

*Une des priorités de la Municipalité est la préservation d'un cadre de vie agréable et sécurisé pour l'ensemble des administrés. Aussi, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la taille de vos haies et à la réalisation des OLD, selon les prescriptions de l'arrêté préfectoral du 30 mars 2015 (disponible sur le site [var.gouv.fr](http://var.gouv.fr)) et ce, dans les meilleurs délais.*

*Je compte sur chacun d'entre vous, il en va de la sécurité de tous. Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.*

**Liliane BOYER**  
**Maire du Muy**

